



Horaires : 9h - 17h  
Durée : 14h / 2 jours



Lieu : À définir



Nombre de participants :  
4 à 12 participants



Public :

Professionnels en contact avec  
des enfants placés en structure  
d'accueil



Tarifs :

Inter : €

Intra : sur devis



Accessibilité aux personnes en  
situation de handicap :

Contactez notre référent

handicap

Maryse DIALLO :

04 94 60 39 07



Formalisation de la formation :

- 1 certificat de réalisation validant les compétences acquises.

# LES VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX ENFANTS

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre et identifier les types de violences sexuelles.
- Savoir repérer les indicateurs de violence sexuelle et psychologique.
- Développer des compétences pour recueillir et gérer la parole des enfants victimes tout en garantissant leur sécurité.
- Connaître le cadre législatif et les procédures.

## CONTENU DE LA FORMATION

### Introduction aux violences sexuelles

- Définition des violences sexuelles (abus, exploitation, inceste).
- Différences entre violences intrafamiliales et extra-familiales.
- Prévalence des violences sexuelles chez les enfants placés (statistiques et études récentes).

### Typologie des violences et des agresseurs

- Identifier les différentes formes de violences sexuelles (abus intra-familial, inceste fraternel, violences de réseau).
- Comprendre les profils des agresseurs et leurs stratégies (manipulation, secret, etc.).

### Mécanismes psychotraumatiques

- Repérage des signes d'alerte.
- Comment détecter les signes de violences sexuelles chez un enfant (changements comportementaux, symptômes psychiques).
- Compréhension du traumatisme sexuel chez l'enfant.
- Les impacts à court et long terme (troubles de l'attachement, hypervigilance, dissociation).

### Accueillir la parole de l'enfant victime

- Techniques d'écoute active et sécurisation de la parole de l'enfant.
- Préparation à l'entretien avec des enfants dans le cadre de signalements.
- Prendre en compte les dimensions émotionnelles et relationnelles dans la prise en charge.

### Le cadre législatif et judiciaire

- Le processus de signalement aux autorités compétentes (Procédure de l'ASE, information préoccupante, secret professionnel).
- Collaboration avec les institutions judiciaires et médicales (réseaux de protection de l'enfance).
- Les droits de l'enfant victime et des familles dans le cadre légal.

PRÉREQUIS	MOYENS PÉDAGOGIQUES	SUIVI ET ÉVALUATION DES ACQUIS
Aucun	Alternance de phases théoriques et pratiques, au cours de chaque séance. Exercices / études de cas Feedback personnalisés	Évaluation en continu – QCM Feed-back tout au long de la formation Bilan oral de la formation Questionnaire de satisfaction